



SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT
AÉROPORT INTERNATIONAL
TOURS VAL DE LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Vue de l'aéroport depuis l'hélicoptère de la Gendarmerie Aérienne

1 L'édito du Président	3
2 Faits et chiffres clés	4
3 Les missions du Syndicat Mixte.....	5
4 Le Comité Syndical.....	5
5 L'équipe du SMADAIT	7
1 L'activité aéronautique.....	9
2 Démarrage des recettes propres du SMADAIT	14
3 Préparation à la commercialisation de la zone des hangarets.....	18
4 Entretien du patrimoine.....	20
5 Bilan financier	21



1 L'édito du Président

Cette année 2025, cinquième année de mon mandat de Président du SMADAIT, a vu l'aboutissement d'une étape importante pour le Syndicat Mixte de l'aéroport : la sécurisation et la monétisation du parking VL. Ce projet, plusieurs fois entamé dans le passé, ouvre une nouvelle ère pour le SMADAIT pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, c'est la première pierre de la valorisation du foncier du Syndicat Mixte. Pour la première fois, le SMADAIT va créer ses propres recettes en finançant les travaux par son premier emprunt bancaire.

C'est aussi la première fois que le SMADAIT exploite en direct une partie de son patrimoine, avec l'appui de la société Indigo dans le cadre d'un contrat de service et non pas une délégation de service public. Les quatre agents du SMADAIT ont dû configurer cette exploitation dans le cadre des exigences des finances publiques et mettre en place une organisation technique adaptée avec des moyens contraints.

Depuis le transfert des 219 hectares du foncier en octobre 2021, un important chemin a été parcouru : obtention de la certification aéronautique européenne, création de nouveaux réseaux avec des normes civiles, nouveau contrat plus exigeant de Délégation de Service Public de la partie aéronautique, etc. Et cela va continuer avec l'Appel à Manifestation d'Intérêt qui a été lancé pour l'occupation des hangarets, des bâtiments uniques en Touraine. L'objectif consiste à développer les recettes et aussi les usages.

L'aéroport Tours Val de Loire est un atout pour le territoire avec ses multiples activités aériennes : les vols sanitaires au profit du CHRU, les vols de la section aérienne de Gendarmerie, les vols de formation avec l'école Mermoz Academy et le Tours Aéroclub, les vols à la demande pour les entreprises et bien sûr les vols commerciaux.

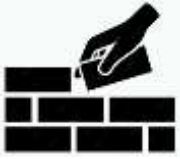
Plusieurs sondages des passagers ont démontré que l'aéroport rapporte au territoire dix fois ce qu'il coûte aux collectivités !

Ces plus des 5 années ont permis, dans un contexte politique sensible, de donner un nouveau départ à cette plateforme historique de l'aéronautique en Région Centre Val de Loire.

J'adresse à Thibault COULON, nouveau Président du SMADAIT depuis le 27 mai 2026, tous mes vœux de réussite pour la suite.

Bruno FENET
Président en exercice en 2025

2 Faits et chiffres clés

	187 834 passagers avec 4 lignes aériennes (Londres, Porto, Marrakech, Marseille) opérées par Ryanair. 2^{ème} année du contrat de Délégation de Service Public (DSP) qui court jusqu'en 2035 ➔ x3 de la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion (TSBA) ➔ Ryanair a suspendu les lignes de Londres et Marseille en saison hiver. 25,9 M€ : Dépenses sur le territoire des passagers ayant atterri à l'aéroport de Tours-Val de Loire sur un an
	Rénovation et agrandissement du hangar de maintenance hélicoptères assurant un maintien sur le long terme de l'activité sur l'aéroport.
	Démarrage de la monétisation du parking VL le 1er juillet 2025 Du côté du périmètre en régie par le SMADAIT, les travaux techniques et administratifs ont permis de démarrer les premières recettes propres du Syndicat Mixte après un financement des travaux pour le premier emprunt bancaire de la structure et l'accompagnement de la SET Aménagement.

3 Les missions du Syndicat Mixte

Le SMADAIT a pour compétence l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aéroport de Tours Val de Loire.

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire (SMADAIT) a été créé en février 2009 par la Région Centre Val de Loire, le Département d'Indre et Loire, Tours Métropole (Tours PLUS à l'époque) et la CCI de Touraine, sortie du Syndicat Mixte en 2019.

En 2010, le SMADAIT a conclu une convention de délégation de service public avec la société SNC-Lavalin, devenu en 2016 Edeis, pour l'exploitation de l'aéroport de Tours Val Loire pour une durée de 12 ans. Entre 2010 et 2019, l'aéroport est passé de 100 000 à près de 200 000 passagers par an.

Le 1^{er} octobre 2021, suite au départ de l'Ecole de chasse, l'Etat a transféré au SMADAIT les parties aéronautiques de la base aérienne 705. Le domaine de l'aéroport civil est alors passé de 15 à 220 hectares.

Un nouveau contrat de Délégation de Service Public portant sur l'exploitation de l'aéroport de Tours Val de Loire a pris effet le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 12 ans avec la société Edeis.

4 Le Comité Syndical

En 2025, les élus du SMADAIT restent identiques à ceux élus le 5 septembre 2023, sauf pour M. ROIRON qui a été remplacé par M. Olivier BEATRIX pour la Région Centre Val de Loire, suite à son élection en tant que Sénateur.

Tours Métropole Val de Loire

Titulaires :



Bruno FENET
Président



Nathalie SAVATON



Cathy SAVOUREY

Suppléants :



Emmanuel DUMENIL



Thibault COULON



Christophe BOULANGER

Région Centre Val de Loire

Titulaires :



Philippe FOURNIÉ
1er Vice-Président



Olivier BEATRIX



Betsabée HAAS

Suppléants :



Cathy MÜNSCH



Catherine GAY



Gaëlle LAHOREAU

Conseil Départemental d'Indre et Loire

Titulaires :



Patrick MICHAUD
2nd Vice-Président



Cécile CHEVILLARD



Etienne MARTEGOUTTE

Suppléants :



Brice DROINEAU



Judicaël OSMOND



Sylvie GINER

Le **Bureau** est composé de Bruno FENET, Président, Philippe FOURNIÉ, 1er Vice-Président, Patrick MICHAUD, 2ème Vice-Président.

Le Comité Syndical et le Bureau se sont réunis 4 fois en 2025. 36 délibérations ont été examinées et votées par le Comité Syndical, dont 12 relatives aux institutions, 14 aux finances, 6 à la commande publique (dont DSP) 5 aux ressources humaines. Elles sont disponibles sur le site internet www.smadait.fr.

L'activité des commissions en 2025 :

Commission	Date	Objet
Appel d'Offres	21 janvier	Attribuer l'Appel d'Offre Ouvert « Equipement en matériel de contrôle péage et exploitation du parking de l'aéroport de Tours Val de Loire. »
Contrôle Financier	24 juin	Examiner le Rapport Annuel 2024 du délégataire
Consultative des Services Publics Locaux	24 juin	Examiner le Rapport Annuel 2024 du délégataire

5 L'équipe du SMADAIT

Au 31/12/2025, les effectifs du SMADAIT se composent de 3,9 Equivalents Temps Plein (ETP) : 1 contractuel et 2,9 titulaires :

- 1 Directeur
- 1 Responsable de l'administration, des finances et des ressources humaines
- 1 Responsable technique
- 1 Assistante administrative et comptable (à 90%)

Aucun recrutement n'a eu lieu en 2025.

En 2025, un agent a été nommé au grade de Rédacteur Principal 2ème classe stagiaire au 1er septembre 2025, à la suite de la réussite à l'examen professionnel en 2024 d'un agent auparavant adjoint administratif principal de 2ème classe. Un autre agent a bénéficié d'un avancement d'échelon au regard des conditions d'ancienneté dans le grade occupé.

L'année 2025 marque un tournant pour l'équipe du SMADAIT qui impacte fortement son organisation :

A partir du 1er juillet, le Syndicat mixte est devenu exploitant du parking payant, avec l'appui d'INDIGO dans le cadre d'un contrat de service et sans personnel sur place.

Tableau de synthèse des activités administratives :

		2025	2022-2025
INSTANCES	4 Bureaux / 4 CS (36 délibérations) / 1 CAO / 1 CCF / 1 CCSPL		stable
COMMANDE PUBLIQUE	37 consultations		+640% x7
JURIDIQUE	12 Conventions + 2 avt + 2 résiliations Contentieux : 1 gagné + 1 en cours PRADA : 3 demandes instruites		+ 228% x3
FINANCES	335 factures dont Budget principal : 294 factures, 1 titre de Recettes, Suivi subvention, Suivi FCTVA Budget Annexe : 41 factures, 12 titres de recettes, Suivi Emprunt, 16 Déclarations TVA		+88% x1,88
RH	10 arrêtés Rapport égalité Femmes/Hommes, suivi du télétravail Suivi plan de formation et conventions		+150% x2,5 +200% x3 stable

Alors que l'activité administrative a augmenté de 261% en moyenne depuis 2022, les effectifs du SMADAIT ont augmenté de seulement 30%.

1 L'activité aéronautique

2025 est la deuxième année du contrat de Délégation de Service Public portant sur l'exploitation de l'aéroport de Tours Val de Loire a pris effet le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 12 ans avec la société Edeis. L'activité aéronautique se compose de plusieurs catégories :

Mouvements	2024	2025	Evolution
Ecole de pilotage (Mermoz)	14 027	14 243	2%
Aéroclub	2 123	2 205	4%
Commerciaux (lignes aériennes)	1 092	1 088	0%
Aviation d'affaires	938	959	2%
Gendarmerie aérienne	557	614	10%
Aviation légère	241	336	39%
Sanitaire	156	180	15%
Charters	30	33	10%
Militaires	172	236	37%
Total	19 336	19 894	3%

Un mouvement est un décollage ou un atterrissage.

➔ Les vols commerciaux

En 2025, le trafic passagers commerciaux se stabilise à **185 164 passagers**, avec une baisse de 1 % par rapport à 2024 mais avec un écart de 19% par rapport aux prévisions du contrat de DSP. Le principal changement observé cette année est l'arrêt hivernal de la ligne vers Londres, entraînant une diminution de 14 % du trafic sur cette destination par rapport à 2024. Cet arrêt a été décidé unilatéralement par la compagnie aérienne en raison de la hausse de la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion (TSBA) en France.

Destination	2024	2025	Evol.	2025 Contrat DSP
Londres	41 086	35 428	-14%	42 100
Porto	50 795	51 908	2%	54 800
Dublin	0	0	0%	17 100
Marrakech	42 522	36 719	-14%	35 800
Marseille	52 104	59 604	14%	61 900
Charters	1 318	1 505	14%	NA
TOTAL	187 825	185 164	-1%	211 700
Comparaison du nombre de passagers commerciaux entre 2024 et 2025				

L'impact économique de l'aéroport sur le territoire : 25,9 M€ par an

Selon le sondage des passagers réalisé en 2025 par le cabinet SYMETRIS qui a également travaillé sur l'impact économique de la Loire à Vélo, les passagers importés de l'aéroport dépensent environ 25,9M€ par an sur le territoire (**hébergement, restauration, transports, loisirs, souvenirs et autres dépenses**). Ce sondage corrobore ceux déjà menés en 2019 et 2016.

IMPACT ECONOMIQUE ANNUEL					
Vol	Dépenses totales par vol été	Dépenses totales par vol hiver	Dépenses totales par vol (été + hiver)	Dépenses totales par provenance (ordre de grandeur)	% retombées indirectes import
Londres Stansted (STN)	7 902 895 €	3 529 644 €	11 432 539 €	11,4 M€	43%
Marseille (MRS)	8 580 695 €	NR	8 580 695 €	8,6 M€	40%
Porto (OPO)	2 120 980 €	1 192 094 €	3 313 075 €	3,3 M€	10%
Marrakech (RAK)	1 490 862 €	1 106 672 €	2 597 535 €	2,6 M€	7%
TOTAL tous vols (pondérés)	20 095 433 €	4 596 090 €	25 923 844 €	25,9 M€	

➤ Positionnement de l'aéroport de Tours au niveau national

Dans le classement de l'Union des Aéroports Français, l'aéroport de Tours Val de Loire se positionne 35^{ème} en nombre de passagers transportés.

L'activité annuelle de l'aéroport de Tours équivaut à 2 jours d'exploitation de l'aéroport d'Orly avec 34,9 M de passagers par an. L'aéroport de Nantes arrive en 8^{ème} position avec 7,1 M de passagers, retrouvant son niveau de saturation.

Classement par passagers des aéroports de France métropolitaine (>1M passagers)

n°	Aéroports	Pax	% 25/24	% 25/19
1	Paris-Charles de Gaulle	72 029 407	2.5%	-5.4%
2	Paris - Orly	34 928 909	5.5%	9.7%
3	Nice Côte d'Azur	15 229 664	3.2%	5.1%
4	Marseille Provence	11 322 405	1.4%	11.5%
5	Lyon-Saint Exupéry	10 709 883	2.4%	-8.8%
6	Bâle - Mulhouse	9 629 416	8.0%	5.9%
7	Toulouse - Blagnac	7 621 409	-2.8%	-20.8%
8	Nantes Atlantique	7 189 480	2.6%	-0.5%
9	Paris - Beauvais	6 677 608	1.8%	67.6%
10	Bordeaux	5 873 548	-10.9%	-23.8%
11	Lille - Lesquin	1 705 709	-5.0%	-22.1%
12	Montpellier Méditerranée	1 689 501	-6.1%	-12.7%
13	Ajaccio - Napoléon Bonaparte	1 593 011	-0.8%	-1.6%
14	Bastia - Poretta	1 532 265	2.8%	-1.7%
15	Strasbourg	1 305 867	6.0%	0.3%

16	Biarritz-Pays Basque	935 404	1.9%	-12.3%
17	Figari - Sud Corse	914 116	4.2%	22.1%
18	Brest Bretagne	913 209	-2.8%	-26.1%
19	Tarbes Lourdes Pyrénées	576 401	-0.1%	23.6%
20	Rennes - Saint-Jacques	512 020	0.0%	-39.9%
21	Perpignan - Rivesaltes Méditerranée	476 565	-4.9%	6.4%
22	Calvi - Sainte-Catherine	399 349	-0.2%	18.7%
23	Caen	307 860	5.7%	1.0%
24	Carcassonne Sud de France	304 454	-2.1%	-13.5%
25	La Rochelle - Ile de Ré	303 669	3.2%	30.3%
26	Béziers - Cap d'Agde Hérault Occitanie	286 629	2.0%	7.1%
27	Limoges	279 357	5.0%	-7.1%
28	Grenoble Alpes Isère	260 991	5.8%	-15.3%
29	Clermont-Ferrand - Auvergne	248 661	8.8%	-42.3%
30	Nîmes Grande Provence Méditerranée	245 552	-5.0%	6.3%
31	Bergerac Dordogne Périgord	242 449	-1.7%	-15.0%
32	Pau Pyrénées	236 678	-11.9%	-60.9%
33	Toulon Hyères	235 836	-19.2%	-53.5%
34	Chambéry - Savoie Mont Blanc	190 829	7.6%	-6.7%
35	Tours - Val-de-Loire	187 834	-1.2%	-4.7%
36	Rodez - Aveyron	186 002	127.1%	114.3%
37	Metz-Nancy-Lorraine	119 780	13.8%	-54.8%

➤ Développement aérien par le délégataire :

Au total, 48 rendez-vous ont été menés en 2025, à l'occasion de 5 salons professionnels.

Il en ressort que le contexte est peu favorable en raison de **la hausse de la TSBA (Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion), décidée à l'automne 2024 et appliquée en 2025**. Cette taxe vient pénaliser la compétitivité du marché français face à des marchés touristiques concurrents. Les compagnies préfèrent réorienter leur croissance vers des marchés où la fiscalité est moins lourde.

Les compagnies aériennes ayant manifesté le plus d'intérêt pour l'ouverture de nouvelles lignes, mais toujours avec de fortes contraintes financières et logistiques, sont :

- **Emerald** : levée de la limitation du nombre de passagers à l'aéroport de Dublin. Reprise des discussions pour l'ouverture d'une ligne Tours-Dublin dès 2026. Ils opèrent sous la franchise Aer Lingus Regional avec des ATR 72 -600. Ils restent très attentifs à l'évolution fiscale française.
- **Easyjet** : réduction prévue de la capacité en France en raison de la hausse des taxes, et des retards de livraison. Ils n'ont pas prévu de se développer davantage en France à horizon 2026 - 2027, et recherchent des liaisons plus lointaines pour rentabiliser l'utilisation de leurs appareils et sur lesquelles l'impact des taxes est plus facilement absorbé. Ils conseillent néanmoins de viser leurs bases britanniques pour un développement futur.
- **Volotea** : Peu d'expansion prévu à horizon 2027, mises à part des OSP lucratives. Opportunités à explorer vers l'Italie (Vérone et Venise) ainsi que l'Espagne (Bilbao).
- **Chalair** : ils opèrent principalement des vols en Obligation de Service Public avec Air France et Air Caraïbes. Ils proposent d'étudier l'ouverture d'une ligne vers Kerry en Irlande, puis vers Ajaccio suite aux taux de remplissage encourageants qu'a connu l'Odyssey.

Aucune des compagnies aériennes contactées n'a accepté d'ouvrir de nouvelles lignes au départ de l'aéroport de Tous Val de Loire.

Dans ce contexte, le délégataire a reçu une proposition la part de la société l'Odyssey, un courtier aérien positionné sur l'aviation d'affaires et les transports d'équipe de sport. Ce courtier a mis en place un système basé sur une compagnie aérienne danoise, Frost Air détenant toutes les certificats réglementaires, pour ouvrir plusieurs lignes internationales à partir de Tours (Genève, Milan, etc.) à partir du 1^{er} juin 2025. Or, le 15 mai le Syndicat Mixte a été informé par le délégataire que l'Odyssey avait annulé toutes les vols alors que les billets se vendaient convenablement.

Le fondateur de l'Odyssey, Clément Pellistrandi, a déclaré dans la presse qu'il n'a pas mis sa société en cessation d'activité afin de rembourser tous les clients lésés mais "pas aussi vite que l'on voudrait étant donné que l'on doit trouver l'argent pour rembourser". Il indique enfin que "l'annulation des vols a conduit à ce que les engagements pris par les partenaires ne soient pas tenus et donc des sommes avancées pour leur compte ne nous ont jamais été remboursés."

Cette situation, très préjudiciable pour l'aéroport de Tours, est complexe en raison de la multiplicité des acteurs en présence. Les collectivités ont, par exemple, été informées après les passagers de l'annulation de tous les vols. Néanmoins, des leçons ont été tiré de cette fâcheuse expérience quant au sérieux des compagnies aériennes.

Impacts TSBA sur le trafic et l'offre de transport 2025

Le positionnement concurrentiel des aéroports français s'est dégradé en 2025 avec la hausse des tarifs de la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion.

En 2025, cette taxe française a été multipliée par trois. Cette hausse s'applique à aller et au retour (soit à chaque embarquement d'un vol au départ de France). Elle s'applique donc deux fois sur chaque billet en Tours et Marseille par exemple.

A l'échelle de l'aéroport de Tours, Ryanair a commencé à ajuster à la baisse son offre de vols en basse saison notamment vers Londres et Marseille.

L'impact de la TSBA se fait surtout ressentir dans le cadre de la recherche d'ouverture de nouvelles lignes. La plupart des compagnies aériennes restent frileuses sur le développement en France en raison de l'évolution de la fiscalité.

➔ Rénovation et agrandissement du hangar de maintenance hélicoptères

En 2025, les travaux d'agrandissement et de rénovation du hangar de maintenance d'hélicoptères ont été finalisés. Ce projet, porté par le délégataire via une délégation de maîtrise d'ouvrage, a eu un coût global de 957 552 €HT, avec une subvention de 900 000 €HT du SMADAIT.

Le suivi administratif et financier comme le suivi technique ont fortement mobilisé les agents en participant à de nombreuses réunions de préparation avec le délégataire, puis certaines réunions de chantier avec les prestataires et le délégataire et enfin pour l'examen de l'état récapitulatif des dépenses présenté par le délégataire.



➤ Contrôle de l'exécution du contrat de DSP

Conformément aux termes contractuels, l'exécution du contrat de DSP est soumise au contrôle du délégant, le SMADAIT. Ainsi, en 2025, il a donné lieu aux rendez-vous suivantes :

Comités de suivi (au minimum 4/an)	15/02, 29/04, 03/07, 17/10
Comité stratégique annuel	06/01/2026
Suivi du GER	12/02
Réunion opérationnelle	Tous les 1er lundi du mois
Rapports trimestriels	4
Rapport mensuel	12
Rapport annuel	1

Le Rapport Annuel a fait l'objet d'une mise en demeure au délégataire de compléter son envoi en raison de l'absence d'éléments stratégiques. Le délégataire a complété le rapport annuel dans un courrier réponse daté du 18 août.

L'analyse du Rapport Annuel du délégataire fait apparaître un résultat 2025 nettement inférieur au prévisionnel : -933k€ contre -133k€. Le déficit cumulé sur deux exercices s'élève à plus de 1 600k€.

Ce résultat s'explique d'une part, par le retard dans le développement de l'occupation domaniale et d'autre part par le non développement du trafic. Par ailleurs, l'accroissement du déficit entre 2024 et 2025 s'explique principalement par la diminution de la taxe d'aéroport.

La situation bilancielle a été temporairement améliorée grâce à un apport en capital de 300k€ et une subvention d'investissement de 720k€, ce qui a permis de retrouver des capitaux propres positifs, mais l'équilibre reste précaire (faible niveau de fonds propres, peu de trésorerie, recours à l'endettement, déficit qui augmente).

La situation financière de la société EDEIS exploitante de l'aéroport de Tours est préoccupante. Les équilibres tels que prévus initialement paraissent plus difficilement réalisables en raison :

- De la difficulté à développer de nouvelles lignes aériennes en raison de la hausse de la TSBA,
- De la diminution des recettes de la taxe d'aéroport venant de l'Etat,
- D'une prospection peu tournée vers l'aéro-industrie pour l'occupation des grands hangars dans le périmètre de la DSP ;
- De la sous-estimation de certaines dépenses comme l'entretien de la piste, des taxiways et personnel.

-0-

2 Démarrage des recettes propres du SMADAIT

L'année 2025 marque une étape importante pour l'activité du SMADAIT en raison de la mise en place de l'organisation pour déclencher ses recettes propres. Pour la première fois depuis sa création en 2009, le SMADAIT prend la charge d'exploiter au quotidien en direct des équipements stratégiques pour l'aéroport dont les recettes sont rattachées au budget annexe « Exploitation du patrimoine ».

Ces dernières proviennent des 30 hectares du périmètre géré directement par le SMADAIT en dehors de la Délégation de Service Public, la zone en jaune sur la carte grâce :

- à la monétisation du parking VL
- aux conventions avec les loueurs de voiture et l'école de pilotage Mermoz Academy.

En 2025, ces nouvelles recettes s'élèvent à 306 838,78€.

L'ajout de ces activités de gestionnaire du parking VL a singulièrement impacté la charge de travail des agents du SMADAIT au quotidien.



✓ Le parking VL

Le défi de cette opération a résidé d'une part dans la réalisation de travaux du parking VL lors du premier semestre 2025 et d'autre part dans la mise en place de la configuration de la gestion et de sa monétisation du parking VL à partir du 1^{er} juillet 2025.

a. Emprunt : le 1er du SMADAIT

Ce projet a nécessité une recherche de financement via un emprunt qui a abouti à l'obtention du premier emprunt du SMADAIT auprès de la Caisse d'Epargne Loire et Centre pour un montant de 1 100 000 € sur 12 ans.

b. Travaux avec l'appui de la SETA

Pour les travaux d'aménagement du parking passagers, le SMADAIT a été accompagné la SET Aménagement via un mandat de maîtrise d'ouvrage.

Le programme de travaux prévoyait en plus de la monétisation, de sécuriser le parking via la pose de clôtures et la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection.

Par ailleurs, un accent a été mis sur les circulations douces avec la mise en place de pistes cyclables et d'un abri vélo avec une borne de réparation. Cet ensemble étant éligible au programme Alvéole Plus (<https://alveoleplus.fr/>), financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et piloté par la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette), le SMADAIT a sollicité et obtenu une subvention de **3 644,80 €**

En complément, des plantations ont été réalisées sur 300m linéaires d'espèces locales dont une cinquantaine d'arbres et la création d'une promenade ligérienne pour le parcours passagers.

Le chantier a été réalisé sous plusieurs contraintes. L'histoire du site nécessite en effet l'assistance d'un pyrotechnicien pour tous les travaux de terrassement. Ce qui a abouti la découverte de munitions non explosées devant l'aérogare.

De plus, la découverte d'amiante dans les enrobés a nécessité la mise en place d'un désamiantage non prévu à l'origine.

L'ensemble des travaux ont été effectués en continuant l'exploitation du site et en proposant le même nombre de place aux usagers.

Le cout global de l'opération est de **1 400 679,36 € TTC**



1. Pose de clôtures, potelets et lisses en bois
2. Pose de barrières de contrôle d'accès au parking
3. Création de cheminements piétons
4. Création d'itinéraires cyclables
5. Création d'un abri vélo
6. Sécurisation du parvis de l'aérogare
7. Création de places de stationnements perméables et modification de places existantes
8. Végétalisation et aménagements paysagers
9. Sécurisation du bassin d'orage
10. Modification et végétalisation du giratoire
11. Restructuration de l'aire de retournement



c. Mise en place de la gestion directe du parking VL, du bâtiment DGAC, de la zone des hangarettes et de la zone Nord

En parallèles de ces travaux, le SMADAIT a lancé une consultation pour un contrat de service pour un exploitant du parking, qui a été attribué à INDIGO pour une durée de 4 ans. Cela a nécessité la mise en place de tous les dispositifs nécessaires pour l'encaissement des recettes via une convention de mandat avec le titulaire et un suivi des recettes versées sur un compte du comptable public.

Une convention a été passée avec PONY SAS pour positionner une station de vélos en libre-service sur le parking.

Une campagne d'entretien des luminaires également a été menée.

La monétisation du parking à partir du 1^{er} juillet a généré pour ses 6 mois d'activité, une recette de **164 556,25€** pour le SMADAIT.



✓ Les conventions avec les loueurs de voiture, l'école de pilotage Mermoz Academy et la DGAC

Suite à ces travaux, nous sommes passés de 1 à 3 loueurs de véhicules sur le parking VL signe de l'attractivité du site. Le loueur Avis a en effet été rejoint par Europcar et LocaTours. Une zone dédiée pour les loueurs a été réservée devant l'aérogare avec l'installation de la signalétique spécifique.

Ces installations ont généré leur lot de conventions, de travaux d'aménagement du local, de suivi de l'exécution contractuelle et financière de ces conventions, de la mise au point du système de sortie des voitures de location, etc.

La gestion du bâtiment DGAC demande une gestion de la refacturation des charges aux deux occupants, l'école Mermoz Academy et la DGAC. De plus, les multiples pannes de la chaudière a mobilisé le responsable technique du SMADAIT régulièrement.

✓ Impacts au quotidien liés à l'exploitation en direct

Cette nouvelle source de revenus pour le SMADAIT, de l'ordre de 306 838,78€ en 2025, représente un impact important sur les activités de par le suivi régulier :

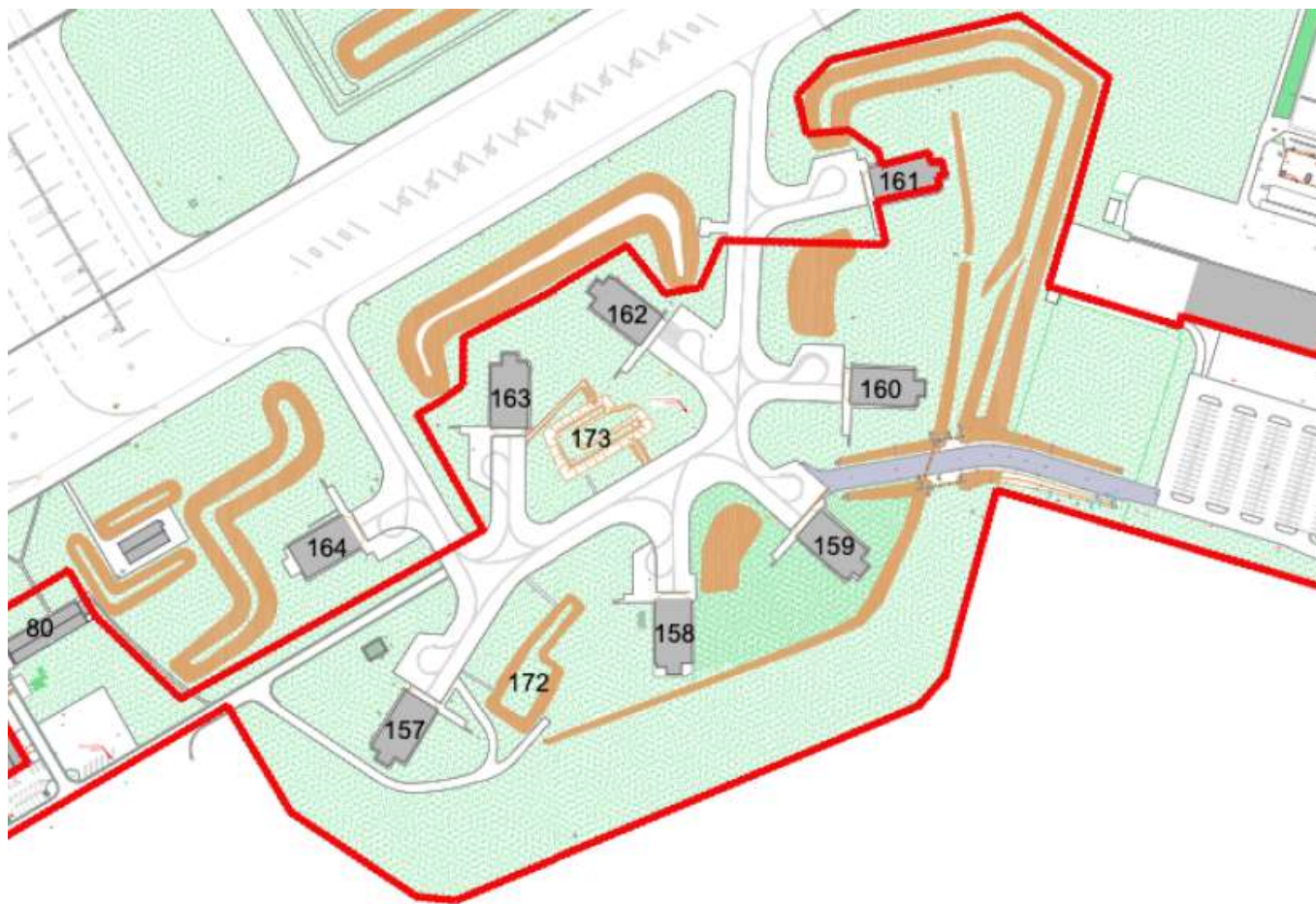
- des prestataires,
- de l'encaissement des recettes,
- des sollicitations quotidiennes des usagers : intervention aux barrières de sortie quasiment à chaque vol pour aider les passagers, renseignements téléphoniques, gestion des réclamations, demande d'abonnement, etc.), des loueurs de véhicules pour la gestion des tickets pour leurs clients, des 250 personnes travaillant sur l'aéroport, des taxis, des douanes, etc. sur l'accès au parking VL.

Autres conséquences sur les activités du SMADAIT, l'impact sur la gestion du budget « Exploitation du patrimoine ». En effet, celui-ci étant voté en HT, ses dépenses et recettes sont cependant soumises à TVA qu'il convient de déclarer mensuellement, d'en solliciter le remboursement ou de veiller à son paiement. Des tableaux de bord ont été créés afin de suivre les indicateurs en conséquences et donnent lieu à des échanges mensuels avec le comptable public. De même pour le suivi de l'emprunt quant à son déclenchement au fur et à mesure des besoins pour en limiter le coût, et ses échéances.

-0-

3 Préparation à la commercialisation de la zone des hangarettes

La zone des hangarettes constitue le prochain espace pour continuer d'augmenter les recettes propres du SMADAIT. Afin de les commercialiser, des travaux d'aménagement et de viabilisation ont dû être menés, ainsi que le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.



Une **nouvelle clôture aéronautique** de près de 1600 m redéfinit l'espace aéronautique en créant une liaison nord/sud. Elle permet ainsi un accès aux différents bâtiments transférés par la base aérienne hors des contraintes aéronautiques. Cela a nécessité le terrassement de plusieurs merlons afin de garantir les servitudes aéronautiques ainsi que la démolition et la dépollution de bâtiments très vétustes présents sur site.

La majorité de ces travaux ont été réalisés via une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Tours Métropole Val de Loire (Terrassement, clôture et voirie).

L'équipe du SMADAIT a réalisé en interne le montage du dossier de changement auprès de la DGAC.

Les travaux ont été livrés durant le 3^{ème} trimestre 2025 pour un coût global de **781 154,45 € TTC**.



En parallèle, le SMADAIT a continué les **travaux de viabilisation des anciens bâtiments de la base aérienne** en vue de leur mise en commercialisation. Pour cela, 5 conventions supplémentaires ont été conclues avec ENEDIS pour la mise en place de 2 postes de transformation complémentaires et le raccordement électrique de 18 bâtiments en vue de leur mise en exploitation.

Livraison prévue pour le début du 2^{ème} trimestre 2026 pour un budget prévisionnel de **315 882,79 € TTC**.



Ces travaux ont permis de lancer le 3 octobre 2025 un Appel à Manifestation d'Intérêt pour identifier un ou plusieurs porteurs de projet en charge d'occuper, aménager et exploiter les bâtiments du secteur des Hangarettes pour en faire des lieux vivants, attractifs, qui participent au renouveau de la zone aéroportuaire :

- **4 hangarettes** d'une surface de 397 m² SDP chacune,
- **2 souterrains** d'une surface de 120 m² et 190 m² SDP.
- **3 merlons** dont un en aménagement promenade.

Le SMADAIT s'est adossé aux compétences de la SET Aménagement via un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour cette consultation toujours en cours. Un groupe de travail composé d'élus a également été constitué en vue d'auditionner les candidats et d'accompagner le choix in fine.



La Nouvelle République 10 octobre 2025

4 Entretien du patrimoine

Dans la continuité des actions du SMADAIT pour son empreinte carbone, une consultation de mission de maîtrise d'œuvre a été lancée pour le **remplacement de la chaudière fioul vétuste du bâtiment de la DGAC par une solution de pompe à chaleur**.

Le marché a été notifié au maître d'œuvre en mai 2025. L'objectif est de livrer la nouvelle installation avant la saison de chauffe 2026, pour un budget prévisionnel de **160 000 €TTC**. Une démarche afin de valoriser les certificats d'économie d'énergie liés à ces travaux a été engagée.

Comme chaque année, plusieurs campagne **d'entretien des chaussées aéronautiques** ont été menées par le délégataire sous contrôle du SMADAIT. Ainsi en 2025, deux fermetures de piste ont eu lieu à cet effet en février et en novembre.

Les travaux ont principalement consisté au remplacement de plusieurs dalles sur la piste, le taxiway et le parking commercial, ainsi que des travaux de mise en conformité du balisage diurne.

Le coût global de ces travaux est de **337 748,41 €TTC avec une participation de 135 099,36 €TTC du SMADAIT**, comme le prévoit le contrat de DSP.



En complément des travaux de maintenance du délégataire, le SMADAIT a pris en charge le remplacement du **PAPI** (Precision Approach Path Indicator) de la piste 02. Ce système lumineux d'aide à l'atterrissage placé au bord de la piste étant concerné par une non-conformité liée à la certification européenne.

Les travaux ont été livrés fin 2025 pour un coût global de **61 734,00 €TTC**.

En lien avec le Délégataire, la mise en place d'un PCL (Pilot Controlled Lighting) a été étudiée. Ce système qui permet aux pilotes d'allumer et d'éteindre les lumières du balisage est à l'étude par la DGAC. Ce dispositif est particulièrement attendu par la SAG (Section Aérienne de Gendarmerie). Les travaux sont prévus courant 2026 pour un budget prévisionnel de **13 980,00 €TTC**.



5 Bilan financier

Conformément aux statuts du SMADAIT, les recettes du budget sont constituées notamment:

- de la contribution financière de chaque membre du syndicat,
- des subventions et concours financiers,
- des emprunts,
- des legs et donations
- des recettes diverses d'exploitation et recettes fiscales.

A cet effet, les membres du Syndicat Mixte prennent l'engagement de faire inscrire annuellement sur leur propre budget, leur quote-part des contributions financières du Syndicat. Les dépenses de fonctionnement concernent l'administration du Syndicat Mixte, l'exploitation du site aéroportuaire et les mesures mises en place pour l'exercice des compétences du syndicat.

Le vote du budget du syndicat mixte doit avoir lieu à l'unanimité des suffrages exprimés

Les contributions financières annuelle des collectivités membres sont versées chaque trimestre et ainsi réparties :

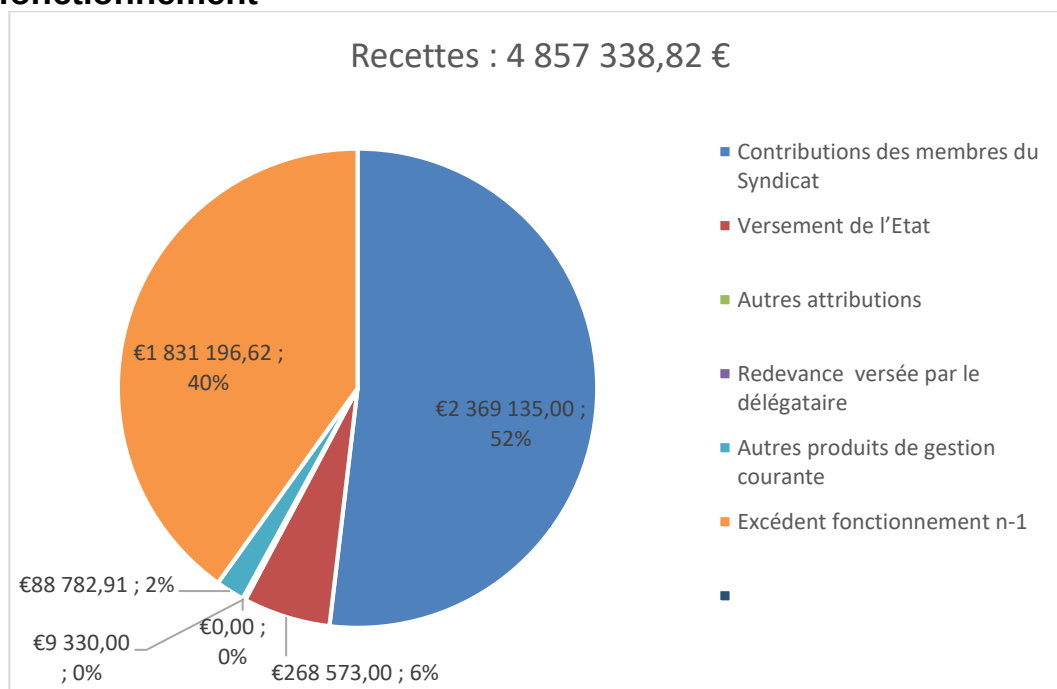
- La Région Centre Val de Loire : 35%
- Le Département d'Indre-et-Loire : 30%
- Tours Métropole Val de Loire : 35%.

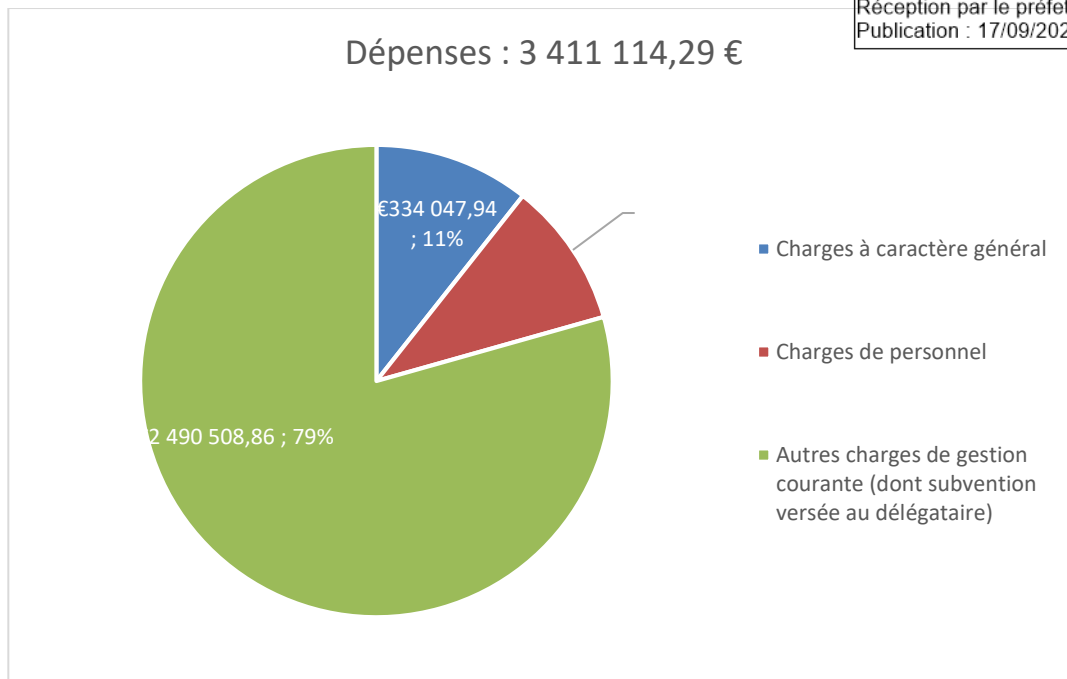
Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SMADAIT administre 1 budget principal et 1 budget annexe « Exploitation du patrimoine ».

Budget principal

Les résultats du compte administratif 2025 du budget principal se présentent comme suit :

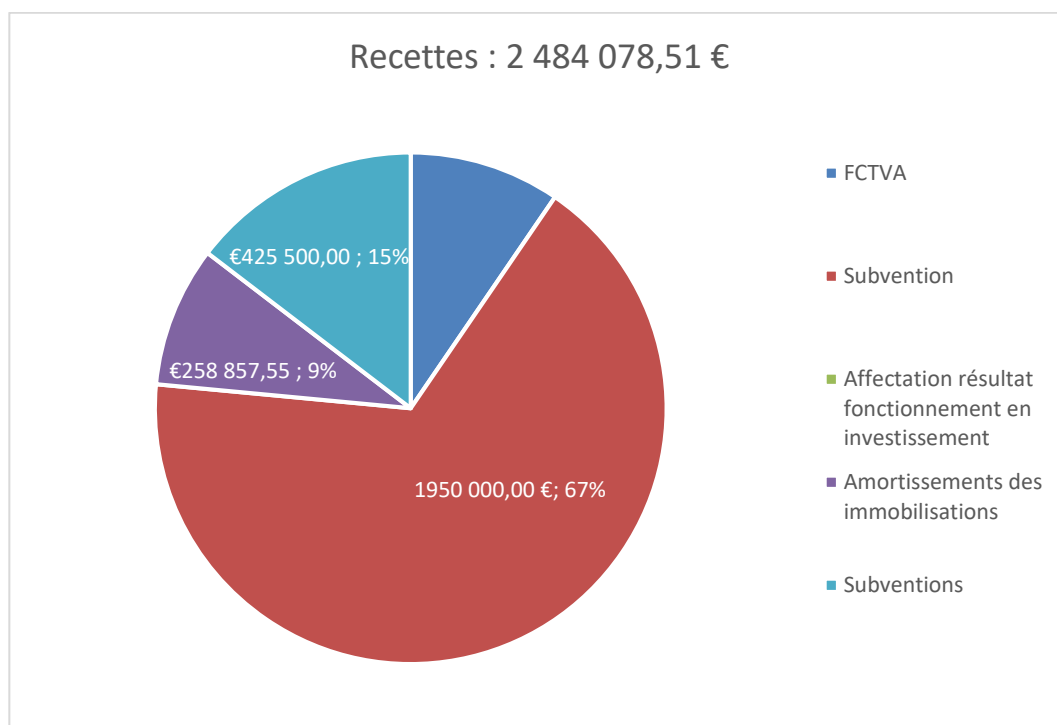
Section de fonctionnement

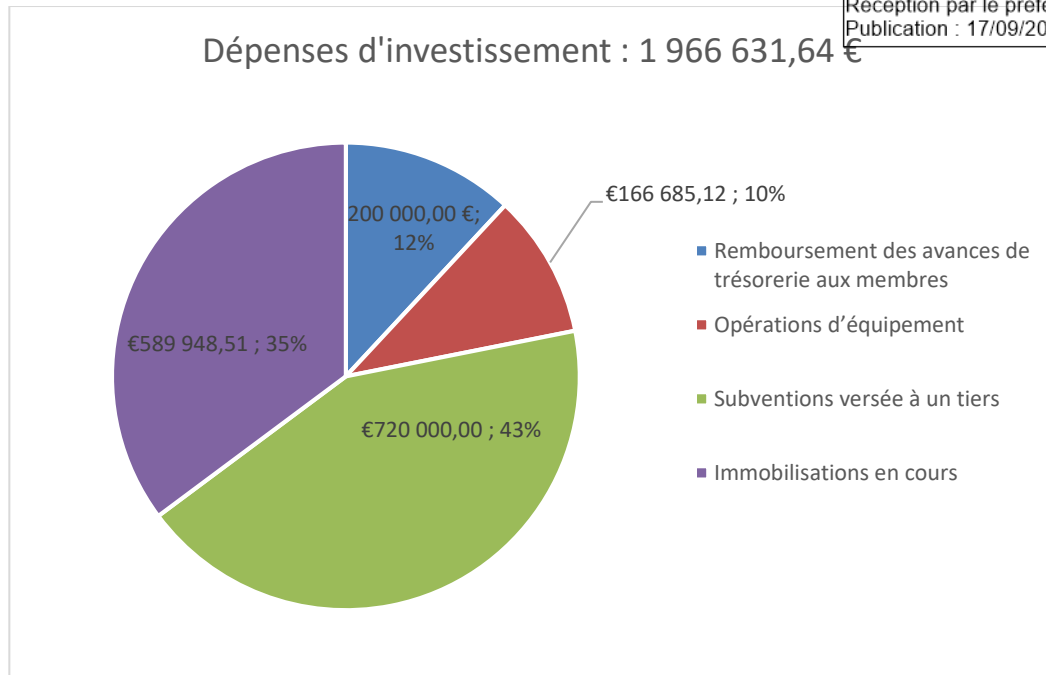




Soit un excédent de fonctionnement de 1 446 224,53 € principalement dû à la sortie de l'ancienne DSP 2010-203 et des droits d'entrée de la DSP 2024-2035.

Section d'investissement





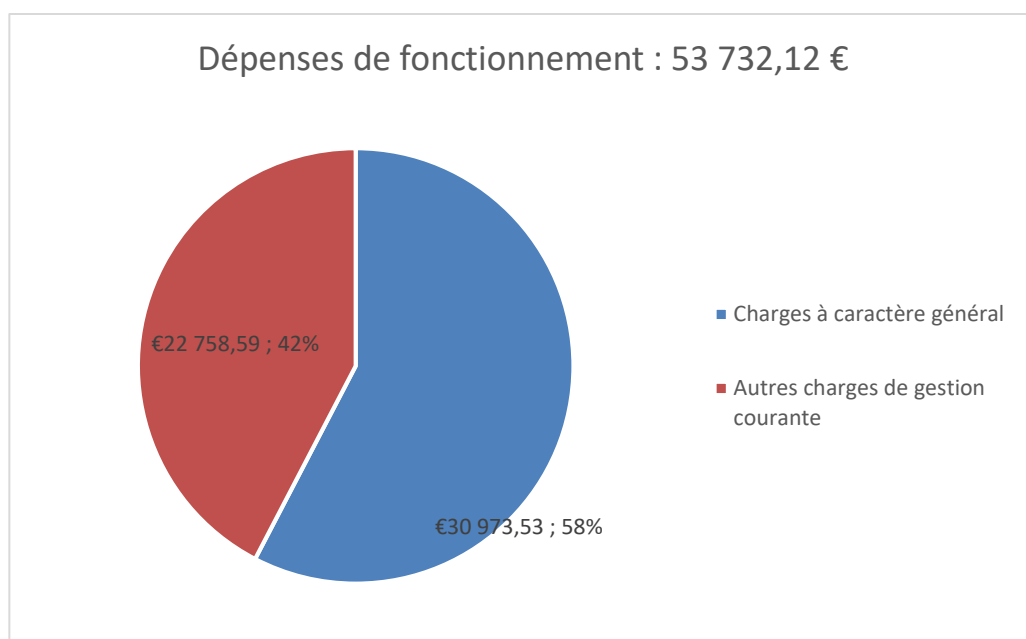
Soit un excédent d'investissement hors reports de 517 446,87€

Soit un excédent net global de clôture avec reports de 1 042 296,68€
(Fonctionnement et investissement)

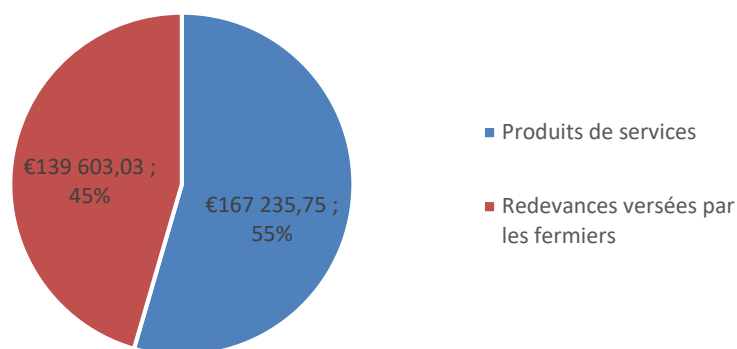
Budget annexe « exploitation du patrimoine »

Les résultats du compte administratif 2025 du budget annexe se présentent comme suit :

Section de fonctionnement



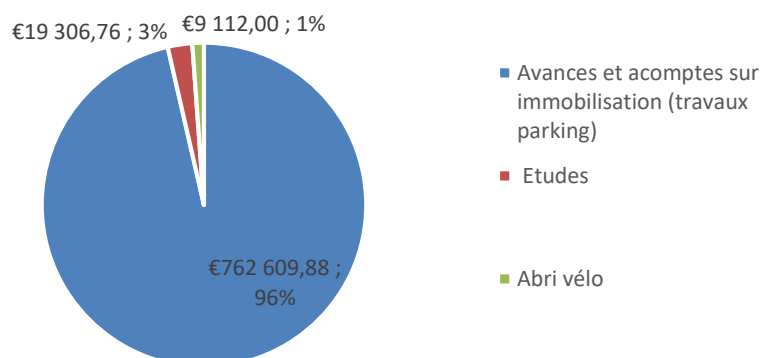
Recettes de fonctionnement : 306 838,78 €



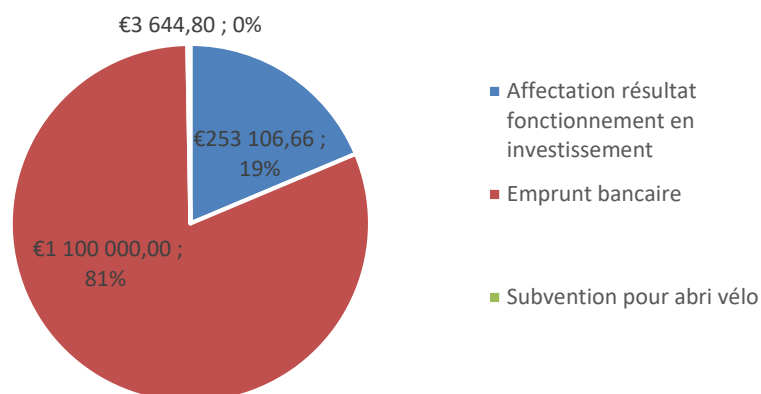
Soit un excédent de fonctionnement de 253 106,66€

Section d'investissement

Dépenses d'investissement : 791 028,64 €



Recette d'investissement : 1 103 644,80 €



Soit un excédent d'investissement hors reports de 565 722,82 €

Soit un excédent net global de clôture de 521 332,37€